



PARTIR EN ÉTUDES AU QUEBEC AVEC LE PROGRAMME BCI (ancienne CREPUQ) 2016-2017



BCI

BUREAU DE
COOPÉRATION
INTERUNIVERSITAIRE



- Vice-Président : P. Carl VETTERS, Enseignant-chercheur
- Chargé de mission : Pr. Rachid AMARA, Enseignant-chercheur

Services Centraux

- Myriam COURCO, Responsable administrative
- Hélène PIHEN, mobilités au départ pour études
- Carole HAYNAU, mobilités des personnels, accueil étudiants internationaux, logistique du service

Sites de Dunkerque et Calais

- Naima CHIQUI, accueil des étudiants internationaux et relai sur site pour les départs ; financement pour les stages à l'étranger

Site de Boulogne-sur-Mer

- Carole MALBAUT, accueil des étudiants internationaux et relai sur site pour les départs

- CGU Boulogne-sur-Mer : Imelda ELLIOTT
- CGU Calais : Anne WAGNER
- CGU Dunkerque : Christine DIGUI-OTTO
- CGU Saint-Omer : Séverine BOUTEILLER
- ISCID-CO : Moïse NIETO
- EIL'CO : Nicolas WALDHOFF
- IUT : Patrick NIKYEMA et Joël GEST

- Avoir achevé sa 1^{ère} année d'études universitaire (60 ECTS validés)
- Être inscrit à l'ULCO (les étudiants partant dans le cadre du programme BCI sont exonérés des frais d'inscription dans l'établissement d'accueil)
- Suivre les enseignements proposés dans un établissement québécois partenaire du BCI
- Reconnaissance des examens validés au Québec, qui donnent droit à des crédits convertis en ECTS à l'ULCO, l'année ou le semestre passé(e) au Québec pourront apparaître dans le supplément au diplôme

- Sélection faite par les établissements québécois
- Pas de condition de nationalité
- Universités d'accueil majoritairement francophones (une seule université anglophone)
- Exigences de certaines universités d'accueil (moyenne minimale, placement dans les vœux...)
- 1 crédits Québec = 2 ECTS
- Sélection éventuelle par l'ULCO lorsque le nombre de candidatures est supérieur au nombre de places disponibles dans l'université d'accueil

- Je réfléchis à mon projet
- Je choisis l'établissement d'accueil
- J'élabore un programme de cours
- Je le fais valider par le Président de jury de la formation dans laquelle je serai inscrit(e) pendant la mobilité
- Je constitue le dossier administratif

- Je dois avoir un dossier universitaire correct (de nombreux établissements français et d'autres pays du monde participant au programme BCI)
- Je prévois un budget suffisant
- Si je suis sélectionné(e), un abandon tardif empêche un autre étudiant de profiter de l'échange

- Transport (avion + transport sur place)
- Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ)/ Permis d'études
- Frais d'installation (caution, assurance, vêtements d'hiver,...)
- Vie quotidienne, nourriture et hébergement
- Consulter la FAQ du site de BCI, rubrique « Budget »

- Session d'automne : mi-août à fin décembre
- Session d'hiver : janvier à fin avril
- 1 crédit Québec = 2 ECTS
- Baccalauréat, Maîtrise, Doctorat

Baccalauréat = Licence

Maîtrise = Master

- Se renseigner sur les possibilités d'échanges (tous les cours ne sont pas ouverts aux étudiants BCI)
- Retrait d'un n° personnel au SRI
- Enregistrement de vos coordonnées et de vos vœux (3 maximum) en ligne. Attention à l'ordre de ces vœux.
- Constitution du dossier papier : copie du passeport, lettres de recommandation, attestation du niveau en anglais (éventuellement)...

- Liste des universités partenaires et les informations qui leur sont propres : <http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca/>
- Universités anglophone (Bishop) : très bon niveau en anglais requis
- Les Universités de Montréal sont très demandées...
- Certaines universités ont des critères de sélection (tableau sur le site International de l'ULCO, rubrique partir à l'étranger/BCI)
- Consulter le site des différentes universités
- Vérifier que les programmes de cours qui vous intéressent sont accessibles au programme BCI à partir des liens qui figurent dans la rubrique « conditions particulières »

- J'élabore ma liste de cours (contrat d'études) en coordination avec le Président de jury, qui doit la valider

- En général, 5 cours à 3 crédits par session

- Un cours = 3 heures d'enseignement/semaine
+ 6 heures de travail personnel

1 semestre de mobilité = 30 ECTS ou 15 crédits canadiens

1 année de mobilité = 60 ECTS ou 30 crédits canadiens

- **1^{ère} étape : Candidature à remplir en ligne, à l'aide du numéro personnel que j'aurais demandé au Service RI**
- **2^{ème} étape : Documents en version papier à remettre au SRI (pour envoi au Québec) :**
 - Formulaire électronique de demande de participation au BCI
 - Fiche individuelle d'état civil ou copie de mon passeport en cours de validité
 - Copie des relevés de notes + liste des enseignements suivis à l'ULCO sur l'année
 - Lettre de motivation avec les objectifs de la formation
 - Liste des cours que je projette de suivre (sigle et titre)
 - Approbation de la liste des cours projetés émise par le Président de jury
 - Lettre de recommandation signée du Président de jury
 - Approbation du niveau de langue pour l'université anglophone
- **3^{ème} étape : Validation par le SRI de ma candidature en ligne après sélection éventuelle**

Dossier et lettre de motivation soignés

Date limite de retour des dossiers
au service Relations Internationales :
Vendredi 12 février 2016 midi

Organisation d'une commission de sélection si nécessaire si
nombre de dossiers limité dans un établissement

Envoi groupé des candidatures

www.univ-littoral.fr

Dunkerque

Service centraux, bâtiment Jules Roy

Hélène PIHEN 03 28 23 74 26

Mobilite.etudes@univ-littoral.fr

Bureau 1412, 2ème étage, Citadelle

Naima CHIQUI 03.28.23.68.89

Boulogne/Mer

Bureau international (au CRL), Centre Saint-
Louis II

Carole MALBAUT 03.21.99.41.40

www.univ-littoral.fr

Je démarre sans attendre les formalités administratives d'entrée :

- Séjour de 6 mois ou moins : Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ)
- Séjour d'une année : CAQ + permis d'études

Coût du CAQ : environ 110 \$CAN

Coût du permis d'études : environ 125 \$CAN

- Formalités de visa pour les étudiants hors europe : se rapprocher de l'Ambassade du Canada
- Sécurité sociale : Formulaire SE-401-Q106 à faire remplir et signer
- Penser à une assurance complémentaire si nécessaire

Pour les étudiants boursiers du CROUS sur critères sociaux ou bénéficiaires de l'aide d'urgence

- ✓ Bourse sur critères sociaux conservée
- ✓ Aide à la mobilité du MENESR : montant de 400€ / mois pour une durée de 2 à 9 mois, utilisation possible sur l'ensemble de votre cursus et en plusieurs fois, sous réserve d'acceptation

Pour les étudiants non boursiers du CROUS

- ✓ Constitution d'un dossier de bourse BLERIOT - Conseil Régional : montant de 400€/mois pour une durée de 1 à 9 mois, une seule fois pour tout votre cursus, sous réserve d'acceptation
- A noter : situation particulière pour 2016 -

Attention, les bourses sont :

- étudiées en commission d'attribution*
- peuvent ne pas être versées pour la totalité du séjour*
- ne sont versées qu'au cours du séjour, jamais avant le départ*

Les procédures vous seront envoyées lorsque vous aurez été sélectionné(e)

- L 'établissement d 'accueil peut vous proposer un logement en résidence universitaire (demande à établir rapidement) ou vous aider à trouver un logement
- La recherche de logement et les frais d'hébergement sont à la charge de l'étudiant

Attention ! Les aides au logement n'existent pas à l'étranger

Depuis le 1^{er} juin 2014, les étudiants en mobilité au Québec ont la possibilité de travailler :

- 20 heures/semaine durant les cours
- à temps plein durant les vacances

SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES

<http://international.univ-littoral.fr/>



www.univ-littoral.fr